

Pierre JAKUBOWICZ

Conseiller municipal de Strasbourg
Co-Président du Groupe Centristes et Progressistes

Jeanne BARSEGHIAN
Maire de Strasbourg

Strasbourg, le 9 juin 2024

Madame la Maire,

L'organisation des élections européennes de ce jour a connu, à Strasbourg et par votre faute, de graves dysfonctionnements.

En effet, vous avez pris en toute discrétion, en août 2023, la décision de déplacer 8 bureaux de vote vers des lieux nouveaux, sans en informer la population à temps et empêchant beaucoup de nos concitoyens de pouvoir exercer leur droit de suffrage dans des conditions normales.

De plus, nombre de nos concitoyens et dans toute la ville se sont vu être affectés à un nouveau bureau de vote dans le cadre d'un redécoupage, sans non plus en avoir été informés. Certains étant affectés à des bureaux à plus de 15 minutes de leur lieu de vote habituel.

Cette décision de déplacement des bureaux et de répartition des électeurs dans les bureaux a pourtant été prise près de 10 mois avant la tenue de ce scrutin, et aurait dû faire l'objet d'une communication large et anticipée, afin que chaque électeur puisse prendre ses dispositions pour se rendre à son nouveau bureau de vote. Les moyens de communication ne manquent pas (magazine municipal, panneaux d'information électroniques, lettres, affichage sur les immeubles comme vous le faites pour les réunions publiques, annonces dans la presse...) et auraient dû être utilisés à cet effet.

L'explication que vous avancez concernant ce dysfonctionnement, à savoir qu'une « erreur informatique » n'a pas permis l'édition des nouvelles cartes électorales des électeurs concernés, ne tient pas la route : informer nos concitoyens de ce changement simplement en changeant l'adresse du bureau sur leur carte électorale n'était pas une démarche suffisante pour s'assurer de la pleine connaissance de cette information cruciale. Par ailleurs, l'envoi des cartes électorales se fait plusieurs semaines avant le scrutin.

.../...

Comment comprendre que vous ne communiquiez que la veille du scrutin sur cette erreur informatique ? Pourquoi, dès le constat de ce dysfonctionnement, ne pas avoir informé les citoyens par un courrier individualisé du changement d'adresse de leur bureau de vote ?

Il aura fallu attendre que nous, élus municipaux d'opposition, alertions votre cabinet ce vendredi suite à des remontées d'habitants inquiets pour qu'un communiqué officiel soit diffusé ce samedi, soit 24 heures après notre alerte. De même pour que quelques affiches discrètes et peu visibles, sans logo de la Ville, soient installées sur les bureaux concernés, et surtout sans un mot d'excuse à l'endroit de nos concitoyens et sans qu'un plan y soit joint pour indiquer la localisation du nouveau lieu de vote. De même, des systèmes de navettes auraient dû être prévus en urgences pour aider personnes âgées et/ou en situation de handicap à se rendre dans leur nouveau bureau de vote, n'ayant pu l'anticiper. Ce n'est pas à la hauteur de l'exigence démocratique et du sérieux auxquels une métropole comme la nôtre, capitale européenne, doit se soumettre.

Depuis ce matin nous avons été interpellés ou appelés à l'aide par des dizaines de citoyens perdus. Beaucoup ont d'ailleurs renoncé au vote aux vues de leurs difficultés physiques à se déplacer.

Pour les agents présents au sein des bureaux, qui ne sont pour rien dans ce dysfonctionnement, la situation est également très compliquée car ils font face aux mécontentements et à la colère légitimes des électeurs, abandonnés en première ligne sans soutien et accompagnement de votre exécutif. Aux citoyens, comme aux bénévoles et agents des bureaux concernés nous tenons à dire tout notre soutien et notre solidarité.

Ce dysfonctionnement est extrêmement grave et montre une fois de plus votre manque de rigueur et de considération pour la démocratie et nos concitoyens. La démocratie, comme les Strasbourgeois, méritent mieux et vos excuses officielles.

Nous demandons que toute la lumière soit faite sur ce dysfonctionnement et sur les responsabilités et les carences de chacun afin qu'une telle situation ne se reproduise plus à l'avenir.

Je vous prie de recevoir, Madame la Maire, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre JAKUBOWICZ